

Informations Municipales

«S' Gemane Blattel»

Janvier 2022 - N°38



D A M B A C H
NEUNHOFFEN
WINECKERTHAL
NEUDOERFEL



Sommaire

- Page 1 : Page de garde
- Page 2 : Sommaire
- Page 3 : Editorial
- Page 4 : Principales décisions du Conseil Municipal
- Page 5 : Travaux et investissements 2021
- Page 6 : Coup de projecteur sur la PandaMAM
- Page 7 : Cérémonies commémoratives
- Pages 8 à 10 : Vie locale
- Page 11 : Infos pratiques
- Page 12 : Etat Civil

Informations Municipales «S' Gemane Blattel»

Bulletin semestriel

Responsable de la publication :

Martial NEUSCH

et la commission Bulletin municipal :

Josée JOND, Angélique EHALT, Joël HERZOG

Christophe GASSER, Fabien EYERMANN, Francis HOFFMANN

Avec la participation de Françoise MÜLLER, secrétaire de mairie

Crédit photos :

Club Photo Dambach / J.Gaby NEUSCH

Cun Ulmer Grün / Marc SCHAMPION et PandaMAM / Justine SAINT MOREIL

Janvier 2022 - N°38

L'Éditorial

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À l'heure où j'écris cet éditorial, les chiffres concernant l'épidémie sont en hausse, et certaines mesures vont être mises en place afin d'éviter le pire. Malheureusement, une fois de plus, nous étions contraints d'annuler la fête de Noël de nos aînés cette année, les contraintes sanitaires étant trop strictes et leurs mises en place trop compliquées ; nous espérons vivement vous accueillir à nouveau en 2022 !

L'un des chantiers d'une grande envergure s'est effectué en fin d'année ; il s'agit de la mise en place d'une cuve de 60 m³ au niveau du Neudoerfel, afin de répondre à la sécurisation de la défense extérieure contre l'incendie, étant donné qu'il n'y a pas de réseau d'eau potable. Nous allons procéder dans les prochaines semaines à la mise en place de panneaux indiquant différents points d'aspiration qui serviront aux pompiers pour s'alimenter en eau, en cas de besoin.

Les chantiers concernant la sécurisation routière, ainsi que l'embellissement de nos églises ont pris du retard pour différentes raisons, mais ils devraient débuter au courant de l'année 2022.

Comme déjà évoqué dans le dernier bulletin municipal, l'ouverture du périscolaire a bien eu lieu au mois de septembre dernier. Une quinzaine d'élèves y sont inscrits et sont ravis de partager le déjeuner au Mille Club, livré par un traiteur. Après les cours, les élèves se retrouvent à la maternelle pour prendre le goûter et se consacrer à différentes activités, proposées par les animatrices. Le coût de fonctionnement de cette structure est entièrement à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-bains.

La fête de la Myrtille n'a pas pu avoir lieu cette année pour les raisons que nous connaissons tous. Lors d'une réunion de l'Inter Associations (Inas), le président de la MJC a fait savoir que son association n'est plus en mesure d'assumer seule l'organisation d'une manifestation d'une telle envergure et qu'il serait judicieux de porter ce projet à plusieurs. Après réflexion, la MJC, l'Aprorès, l'amicale des pompiers, le club de foot, l'école et la commune ont pris la décision d'organiser ensemble cette fête emblématique de notre vallée. L'organisation d'un tel événement nécessite une implication sans faille d'hommes et de femmes bénévoles. Vous trouverez dans ce bulletin un appel pour venir nous aider pour que cette manifestation puisse avoir lieu le 17 juillet prochain. Je vous invite à répondre positivement à cet appel ; ce n'est qu'ensemble que nous arriverons à sauver la fête de la Myrtille dont ce sera déjà la 28^{ème} édition ; n'hésitez pas à vous engager. Si vous avez des questions, nous sommes à votre écoute.

Les adjoints et les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022, pleine d'espoir et de santé. Prenez bien soin de vous !

Alles Guede winsche mir eich im neye Johr

Votre Maire,
Joël HERZOG



La prochaine édition de la Fête de la Myrtille aura lieu le 17 juillet 2022. Nous comptons sur vous !

Les principales décisions du Conseil Municipal

Séance du 19 mars 2021

Adoption à la majorité et une abstention des comptes de gestion et administratifs de l'exercice 2020 et affectation à l'unanimité des excédents dans les budgets respectifs.

Les objectifs fixés pour 2021 concernent la défense incendie, la sécurisation des entrées de villages et les travaux sur les églises, ainsi que la mise en place de quelques panneaux de signalisation et une rehausse du columbarium au cimetière de Dambach.

Validation d'un plan de financement dans le projet de socle numérique dans les écoles élémentaires.

Séance du 9 avril 2021

Le maire informe de la mise en place de l'application « Ma Commune Connectée » permettant d'informer la population en temps réel.

Les tarifs 2021 restent inchangés sauf le prix de l'eau au m³ qui passe à 1,18 € et l'assainissement à 1,92 € par m³. La taxe foncière propriété bâtie est majorée de 13,17% qui était au préalable prélevée par le département ; le prélèvement total reste inchangé.

Les budgets primitifs 2021 se répartissent à hauteur de 1 356 643,74 € dans le principal, 292 134,31 € dans le service de l'eau et 589 542,46 € dans le service de l'assainissement.

Séance du 28 mai 2021

Une écluse-test destinée à ralentir la circulation sera mise en place entre Neunhoffen et le lotissement.

La subvention communale pour les ravalements de façades est limitée à 700 € tous les 10 ans et par habitation de plus de 20 ans.

Le groupement hospitalier de territoire (GHT) Basse Alsace-Sud Moselle (BASM) défini en 2016 visant à mutualiser certaines fonctions est jugé trop vaste et inefficace, le projet d'un GHT Nord Alsace dont la pertinence est démontrée, est déposé en 2019 mais les démarches administratives s'enlisent, les élus locaux se mobilisent pour appuyer et faire aboutir ce projet.

Il est décidé de reconduire sur une période de 3 ans, l'organisation des heures d'enseignement hebdomadaires sur quatre jours.

Il est décidé d'approuver la mise à disposition de notre secrétaire de mairie auprès de la commune de Windstein à raison de 7 heures par semaine sur 3 ans.

Séance du 24 septembre 2021

Vu les restrictions sanitaires, la fête des aînés n'aura malheureusement pas lieu cette année.

Les rapports d'activités 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et de divers établissements (SMICTOM, ES, SDEA, PETR) sont consultables en mairie aux heures d'ouverture.

L'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions neuves ou de transformations à usage d'habitation se limite à 2 ans et à 50% de la part communale TFPB (Taxe Foncière Propriétés Bâties).

La commune adhère à la plateforme « Alsace Marchés Publics »

Une convention Périscolaire est signée avec la Com Com pour 1 an renouvelable.

Des conventions sont également signées avec le Groupement Forestier Vosges Nord concernant la mise à disposition des étangs de l'Emsenweiher et du Fischeracker pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Un terrain au Neudoerfel a été acquis pour recevoir une citerne de 60 m³ dans le même but de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Séance du 3 décembre 2021

La commune émet un recours contre l'avis de la Chambre Régionale des Comptes du Grand-Est concernant le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale du Bas-Rhin. Sept communes s'étaient engagées dans un projet louable de construction de villas d'accueil, malheureusement seules 3 villas, soit 20 logements ont été réalisés sur les communes d'Oermingen, Steige et Mackwiller ; un déficit important est maintenant réclamé à l'ensemble des communes concernées.

Une procédure d'appel d'offres est lancée pour l'aménagement et la sécurisation des entrées de village.

La réalisation de la citerne de réserve d'incendie au Neudoerfel est attribuée à l'entreprise Sotravest.

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site de la Commune : www.communededambachneunhoffen.net

Travaux et investissements en 2021

Malgré la crise sanitaire, quelques travaux et investissements ont pu être réalisés dans la commune ; d'autres sont encore à l'étude ou ont été reportés à 2022. Concernant la sécurisation routière, vous avez pu constater qu'un test a été effectué au niveau de la sortie de Dambach vers Neunhoffen. Après quelques modifications avec le maître d'œuvre et les services de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace), le marché a pu être publié. Concernant les travaux de ravalement de nos églises, des modifications ont dû être apportées suite aux différentes remarques formulées par les entreprises.

SECURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU WINECKERTHAL

Les analyses de contrôle de la qualité de l'eau menées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) ne révèlent aucune contamination bactériologique de l'eau brute qui alimente la station ; l'absence d'une désinfection rend la production d'eau particulièrement vulnérable à toute contamination bactérienne, d'où la décision de poser un appareil de désinfection à ultra-violet. Des travaux de mise aux normes électriques ont été menés en parallèle, vu l'âge de la station, ainsi que le remplacement de certaines conduites intérieures. Les stations de Dambach et de Neunhoffen sont déjà équipées d'un tel appareil. L'agence de l'eau a subventionné ce projet à hauteur de 13 475,00 pour un coût total de 48 843,60 TTC.



DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Les agents communaux vont prochainement poser des panneaux, indiquant aux pompiers différents points d'eau naturels, afin de pouvoir s'alimenter en eau en cas de nécessité, étant donné que le réseau d'eau montre quelques signes de faiblesse. Au niveau du Neudoerfel, l'absence de réseau, nous a contraint de poser une première cuve de 60 m3 de réserve d'eau. La Collectivité Européenne d'Alsace finance une partie de ces travaux (cuve + signalisation) à hauteur de 30%, pour un coût de 49.367,00 TTC.



PARC INFORMATIQUE DE L'ECOLE

Suite à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, la commune a décidé d'y adhérer. Le parc informatique actuel a plus de dix ans d'âge et n'est plus adapté aux outils actuels, d'où la décision de remplacer le matériel en bénéficiant de cette aide de l'académie.

Coût du projet 13 341,80 TTC

Subvention : 5 190,00

DIVERS TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS :

Pose d'un caniveau rue de la Chapelle : 4 932,00 TTC

Agrandissement du columbarium au cimetière de Dambach : 3 950,00 TTC

Accès pour les personnes à mobilité réduite : 756,00 TTC

Acquisition de vaisselle, d'un micro-ondes et deux réfrigérateurs pour le périscolaire : 2 108,42 TTC

Remplacement des stores à l'école : 991,20 TTC

Coup de projecteur sur la PandaMAM

Maison d'Assistantes Maternelles

C'est qui ? C'est quoi ?

C'est une Association au joli nom de Taties Panda, installée à l'arrière des locaux du Gourmet d'Alsace à Neunhoffen. Au départ, le projet de Joëlle, la responsable, était d'aider une commune aux alentours de Niederbronn, en proposant un mode de garde adapté aux horaires et besoins des parents.



Joëlle a contacté la municipalité de Dambach; s'en est suivie la visite du futur lieu d'accueil situé au centre de Neunhoffen, proposé par les nouveaux propriétaires du Gourmet, souhaitant s'investir dans ce projet ainsi que dans des travaux de réhabilitation du bâtiment (logements, cabinet d'architecture, centre de soins, restaurant).

Les Assistantes Maternelles accueillent des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, de 6 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, dans une collectivité mais tout en restant dans un cadre familial et épanouissant. Elles proposent également un accueil périscolaire pour les enfants scolarisés.



Elles se chargent également du côté organisationnel de la structure, à savoir : l'élaboration des menus constitués à 90 % de produits Bio, les courses, les repas, l'entretien des locaux, les rencontres avec les parents et tout le pôle administratif.

Les habitants du village leur ont réservé un très bel accueil. Le bouche à oreilles, la publicité ont répondu à leurs attentes. A ce jour, leur capacité d'accueil de 12 enfants est atteinte. Des échanges et des rencontres ont pu avoir lieu avec les habitants à travers des tracts et la vente de tombolas.

Leur perspective pour l'avenir est de s'inscrire encore davantage dans la vie du village par le biais de futures manifestations, telle qu'une bourse aux jouets, vêtements et accessoires de puériculture.

Contacts : Joëlle ULMER et Justine SAINT-MOREIL au 06.45.86.07.59

Nous leur souhaitons de belles aventures et de belles rencontres !

Cérémonies commémoratives

11 novembre

Les deux communes de la vallée du Schwarzbach, Dambach et Windstein, ont commémoré ensemble le 11 novembre. Devant le Monument aux Morts à Windstein s'est déroulée une cérémonie simple et émouvante. La présence des sapeurs-pompiers de Dambach et d'une délégation d'anciens combattants ainsi que la participation active des enfants de l'école ont rehaussé cette cérémonie du souvenir en présence de nombreux villageois.

Les Conseils Municipaux des communes de Dambach et Windstein ont décidé de regrouper leurs cérémonies commémoratives. Celle du 8 mai se déroulera systématiquement à Dambach et celle du 11 novembre à Windstein. Un bel exemple de solidarité et de liens intercommunaux !



Photo souvenir devant le Mémorial de Windstein, œuvre des artistes Siptrott.



Les enfants de l'école ont lu un poème et chanté la Marseillaise

8 mai



À Neunhoffs



Le 8 mai, les maires et adjoints des deux communes se sont rassemblés devant le Monument aux Morts de Dambach et de Neunhoffs, en hommage aux morts pour la France. Malheureusement à nouveau en comité restreint, sans public, en raison de la crise sanitaire.

Vie locale

14

JUILLET

Des distinctions et des promotions pour les sapeurs-pompiers

Le jour de la fête nationale, une courte mais émouvante cérémonie s'est déroulée devant la caserne des sapeurs-pompiers de Dambach.

L'occasion pour les deux maires de la vallée, Joël Herzog, maire de Dambach et Steeve Omphalius, maire de Windstein, pour le lieutenant Thierry Barthel et le chef de la section locale, Emmanuel Dos Santos de remettre des diplômes et des distinctions à plusieurs soldats du feu de la section locale particulièrement dynamique. L'occasion aussi pour le maire de Dambach de souligner l'importance de pérenniser une section de sapeurs-pompiers dans les villages ruraux et de se réjouir de l'arrivée de deux jeunes recrues au sein du corps local, Marie Munsch et Aurélien Lengert, à qui le lieutenant Barthel a remis des clefs polycoises en signe de bienvenue. Le verre de l'amitié a agréablement clôturé la cérémonie.

Les récipiendaires :

Christian Loncle, décoration pour 20 ans de service ; Jean-Luc Hausberger, nommé sergent honoraire après 32 ans de service ; Mathieu Heintz, promu au grade de sergent.



Les sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur le 14 juillet en présence des élus des deux communes de la vallée



Remise de distinctions au sapeur Jean Luc Hausberger, après 32 années de service

JUILLET
AOÛT

Réseau Animation Intercommunale a animé l'été



La soirée cinéma en plein air a bénéficié d'un temps estival

Coup de projecteur sur trois animations organisées par RAI (Réseau Animation Intercommunale) dans notre commune.

Du 26 au 30 juillet s'est déroulé au Mille Club un centre de loisirs sur le thème : Comme au camping. La semaine d'animations a permis aux 18 enfants présents de découvrir toute une série d'activités ludiques. Dans le cadre du festival Mêmes en Scène, une trentaine de spectateurs a pu assister au spectacle Toui le lutin. Du rire, des mots d'humour, de l'émotion, tous les ingrédients étaient réunis pour captiver petits et grands.

Pour terminer les animations estivales en beauté, 118 spectateurs n'ont pas regretté le déplacement car le film projeté en plein air « L'appel de la forêt » fut de toute beauté !

secretariat@reseau-animation.com
www.reseau-animation.com

2
SEPTEMBRE

Nouvelles du Club de l'Age d'Or

Après une année 2020 calamiteuse due au COVID, le Club de l'Age d'Or a repris ses activités le 2 septembre 2021.

Des 28 membres inscrits – dont 18 de la commune – tous n'ont pas pu prendre part aux rencontres pour des raisons dues à la situation sanitaire, à une santé défaillante et même des problèmes de déplacements.

Soumis au pass sanitaire, les membres du club ont repris avec plaisir leurs parties de cartes et autres jeux de société ainsi que leurs discussions amicales.

Ils espèrent que d'autres jeunes ou moins jeunes retraités de la commune viendront bientôt les rejoindre pour injecter un peu de sang neuf dans le club qui en a bien besoin.

Pour la fin d'année, un repas en commun est prévu au restaurant du Hohenfels.

Le club se réunit 2 jeudis par mois au stand de tir.

Renseignements auprès de Georges Roth ou à la mairie.

Vie locale

2

SEPTEMBRE

La rentrée à l'école et au nouveau périscolaire

Jeudi 2 septembre, 54 élèves ont fait leur rentrée à l'école "A l'orée des bois".

Ils se répartissent de la manière suivante. 24 en maternelle de la directrice Estelle Dupuis, 16 en CP / CE1 d'Aline Helmer et 14 CE2/CM1/CM2 de Catherine Arnould. Les élèves ont pu découvrir le renouvellement du parc informatique grâce à une subvention de l'état et de la commune. Le projet de classe de découverte remis l'année dernière en raison de la crise sanitaire est programmé pour le mois d'avril.

En parallèle à cette rentrée, un nouveau site périscolaire a ouvert ses portes avec une quinzaine d'inscrits en moyenne tous les jours, à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-bains et de la commune de Dambach. Avec leurs animatrices Aurélie et Céline, les enfants se retrouvent tous les jours au Mille Club pour déjeuner et le soir après l'école pour diverses activités dans les locaux de la maternelle jusqu'à 18 h 30. Une structure d'accueil de la petite enfance appréciée par les enfants et les parents !



Une quinzaine d'enfants sont inscrits au périscolaire

12

SEPTEMBRE

Succès pour les Photo'folies

Le succès de la manifestation photographique, les Photo'folies s'est encore une fois confirmé en septembre dernier. Cette douzième édition a rassemblé une quarantaine de photographes qui ont exposé des œuvres hétéroclites dans des lieux insolites. Nouveauté cette année avec un sentier forestier jalonné de photos de grands tirages, reliant le Mille Club au village.

L'occasion pour le Club Photo de Dambach de remercier chaleureusement tous ses partenaires ainsi que les propriétaires qui mettent à disposition leurs granges et autres lieux d'exposition. Sans eux, la manifestation qui met la commune à l'honneur ne serait pas aussi originale !

dambachphotoclub@gmail.com

www.clubphotodambach.fr



Exposition dans une grange

2

OCTOBRE

Nettoyage d'automne : un ban tout propre



Le nettoyage de printemps n'ayant pas pu se dérouler en avril dernier, la tradition du nettoyage annuel du ban communal a quand même été respectée le samedi 2 octobre.

Près d'une trentaine de personnes, membres du conseil municipal et des associations locales ou simples habitants soucieux de leur cadre de vie, ont répondu à l'invitation de la commune et de l'inter-associations. Tous ces bénévoles se sont répartis aux quatre coins de la commune pour chasser les débris, nettoyer un cours d'eau ou encore pour élaguer des arbres. Une équipe de l'association Cun Ulmer Grün a participé à l'opération citoyenne en s'occupant du nettoyage au Wineckerthal et aux abords des ruines du Schoeneck. A midi, des rafraîchissements et un excellent repas confectionné par un membre du conseil municipal ont récompensé tous les participants pour leur travail bénévole.

En 2022, nous espérons que cette journée citoyenne puisse à nouveau se dérouler au printemps pour rassembler encore plus de bénévoles ! Rendez-vous le samedi 2 avril 2022.



Une trentaine de personnes ont assisté à la conférence

6
OCTOBRE

Éviter les coups de fatigue liés à l'alimentation

Dans le cadre de la quinzaine des aînés organisée par le Centre intercommunal d'action sociale du Pays de Niederbronn les bains, une conférence s'est déroulée au Mille Club.

Comment éviter les coups de fatigue liés à l'alimentation ?

Vaste problématique exposée avec pédagogie et entrain par Claudia Adam, diététicienne nutritionniste. La trentaine de participants a écouté avec beaucoup d'attention les règles à connaître pour que l'alimentation permette d'avoir de l'énergie tout au long de la journée et de rester en bonne santé. A l'aide d'un diaporama, la diététicienne a abordé des sujets tels que l'index glycémique, la classification des aliments selon cet index ou encore les règles d'une journée de repas équilibrée. Passionnant ! "Pour suivre ces recommandations, il est préférable de consommer des fruits et légumes de saison et, dans la mesure du possible, provenant d'une agriculture locale, proche du lieu où vous résidez", a conclu l'intervenante.

6
NOVEMBRE

La balade contée de la MJC : une valeur sûre !

Simple et quelque peu rustique, cette manifestation était en veille deux années durant jour pour jour pour renaître le 6 novembre 2021 avec un public toujours fidèle et intéressé en quête de nature et d'air pur...de notre vallée bien sûr.

Quelques 110 personnes se sont ainsi retrouvées sur les sentiers de notre forêt à la poursuite de la conteuse qui dispersait ses petites histoires au gré de son humeur dans des endroits insolites. C'est ainsi que beaucoup de personnes ont découvert – ou redécouvert – l'ancienne école de Neunhoffen qui, selon les versions, fut un lieu de savoir pour les uns ou un lieu de contraintes pour d'autres.

Manifestation simple ? Peut-être pas autant que l'on pourrait croire car plusieurs ingrédients sont de rigueur : le choix d'un parcours accessible à tous d'une durée correcte, le choix de l'animation de fin de parcours qui, en l'occurrence, fut une fois de plus un spectacle de feu de grande qualité et unanimement apprécié et la préparation de l'incontournable soupe potirons/saucisses qui mobilisait une matinée durant une petite équipe d'adultes et quelques jeunes pour fédérer, au final, tout ce petit monde dans une ambiance on ne peut plus sympathique.

Une réflexion est en cours pour étoffer à tous les niveaux l'édition 2022 car nous n'avons pas encore découvert tout le potentiel que peut offrir notre vallée pour cette manifestation.

Une manifestation similaire sur un thème différent aura lieu le 1er mai 2022 avec une marche Maginot/Médiéval avec repas de midi à l'issue. Laissez-vous d'ores et déjà tenter !

Pour l'équipe MJC, le président Antoine Christmann



La conteuse Christiane accompagnée par Serge le musicien

20
NOVEMBRE

1870, une page d'histoire

Samedi 20 novembre, le collectif 18 et la chorale Deci-Delà se sont produits à l'église de Dambach pour un spectacle historique intitulé "1870, une page d'histoire". Devant un public un peu clairsemé, ils ont parfaitement réussi à relater d'une manière émouvante les tragiques événements de la guerre de 1870 vécus par les habitants et les soldats. Le message est passé : "Plus jamais ça !"



Le trio d'acteurs

Infos brèves

Dématisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont DAMBACH, qui sont accompagnées par l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande. Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Brûlage de déchets verts et de pailles et autres déchets : rappel

Rappelons que le Règlement Sanitaire Départemental interdit tout brûlage de déchets à l'air libre. Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernent les déchets non dangereux comme les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts... Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à 450 €. Concernant le brûlage de déchets toxiques, il s'agit d'une infraction plus grave relative aux déchets dangereux comme les huiles de vidange, les solvants, les déchets de bois traité, les pots de peinture vides, les bombes aérosols... Cette pratique est considérée comme un délit sanctionné selon l'article L.541-46 du Code de l'environnement. Cette infraction est passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 75 000 € et d'une peine de deux ans d'emprisonnement.

Concessions cimetières

La commune a mis en place le régime des concessions sur les tombes des cimetières de Dambach et de Neunhoffen depuis le 1er janvier 2019. Pour les emplacements qui n'ont pas encore été concessionnés, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de mairie pour régulariser la situation. La durée de validité a été fixée à 15 ans, et le prix de la concession est de 100 € pour une tombe simple, 150 € pour une tombe double et 250 € pour une case au columbarium.

Conseiller Numérique

Le numérique est aujourd'hui au cœur de nos vies, de nombreux services sont désormais uniquement accessibles en ligne (démarches administratives, relations avec l'Administration, réservation ou paiement en ligne...), mais pour certaines personnes l'accès au numérique peut s'avérer difficile pour diverses raisons.

Pour accompagner toutes les personnes éloignées du numérique, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-bains a recruté un conseiller numérique.

Nathan BECKER vous accompagne, en groupe lors d'ateliers sur des thématiques spécifiques ou individuellement lors de permanences dans les communes, ainsi qu'au siège une fois par semaine sur rendez-vous. Son but est d'aider toutes les personnes le souhaitant à prendre confiance face aux outils numériques, à les initier et à les accompagner dans leurs démarches en ligne.

Pour suivre ces ateliers contactez Nathan BECKER au 06.72.29.39.23 ou nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr
Les futures permanences seront diffusées dès que les dates seront connues.

Ma Commune Connectée

Le Conseil Municipal a décidé d'inscrire la commune sur une application permettant une diffusion très rapide des messages par le moyen de Smartphone/tablettes 'Android) ou iPhone/iPad. Cette application s'appelle "Ma Commune Connectée", elle est gratuite et téléchargeable sur le Playstore ou l'AppStore de votre téléphone.

Si vous rencontrez des difficultés d'installation, n'hésitez pas à joindre Martial Neusch, Adjoint au Maire au 06 76 46 61 43.

Ce dispositif permet de diffuser très rapidement toutes sortes de messages d'alerte comme par exemple des coupures d'eau ou d'électricité, ainsi que des informations concernant les manifestations etc... Il sera complémentaire des autres moyens de communication : bulletin municipal, affichage, presse, internet, page facebook.

Fermeture du centre de finances publiques de Niederbronn-les-Bains

Les services de la trésorerie vont être transférés vers le SGC de Haguenau à compter du 1er janvier 2022 dont les coordonnées sont : 2 rue du Clabaud BP 60254 67504 HAGUENAU CEDEX.

Ainsi, l'accueil physique de la population ne sera plus effectif à compter de cette date.

Etat Civil 2021

Naissances

Dates	Prénoms	Noms	Noms et prénoms des parents
17 mai	Tess, Emmy	CHAGAS	Aurélien CHAGAS Jessica LICKEL
1er septembre	Ophélie, Christelle, Mathilde	GASSMANN	Kévin GASSMANN Christelle HAUSBERGER
5 octobre	Mathéo, Féfette, Guy, Aimé, Jean-Pierre	MARCHADIER NOPRE	Julien MARCHADIER Ophélie NOPRE
18 novembre	Loïs	SEBILLAUD	Ludovic SEBILLAUD Anaïs FRECH
22 novembre	Ella, Stéphanie, Françoise	PABST	Mathieu PABST Samantha BRUDERMANN

Mariages

Dates	Prénoms	Noms	Noms et prénoms des parents
14 août	HUNCKLER WAMBST	Christian Sylvie	Chauffeur routier - Neunhoffen Employée service caisse - Dambach
21 août	GROSS PERRAUT	Benoît Cynthia	Cuisinier - Durrenbach Vendeuse - Dambach
4 septembre	EYERMANN GRABLER	Mathieu Pauline	Agent exploitation voirie bâtiments - Reichshoffen Employée administrative - Neunhoffen
4 novembre	TRUTTMANN JEANDEL	Jean-Pierre Claudine	Ouvrier - Dambach Neunhoffen Ouvrière - Dambach Neunhoffen
22 décembre	LINDAUER MELLON	Luc Céline	Technicien SAV - Dambach Artiste lyrique - Niederbronn-les-Bains

Décès

Dates	Lieu	Noms	Prénoms	Âge	Domicile
6 avril	Goersdorf	GRUSENMEYER	Simone	82	Wineckerthal
14 août	Strasbourg	MUTZIG	Francine	72	Neudoerfel
16 août	Neunhoffen	HORNUNG	Kurt	85	Neunhoffen
24 octobre	Neunhoffen	LALLEMAND	Berthe	100	Neunhoffen
7 novembre	Dambach	MULLER	Jackie	76	Leutenheim
4 décembre	Bischwiller	WAMBST	Eugène	79	Neunhoffen

Grands anniversaires en 2022

La commune est heureuse de vous annoncer que le couple de doyens est Mme MULLER née STEPHAN Marie qui fêtera le 18 octobre ses 98 ans et M MULLER Jean qui fêtera le 14 août ses 95 ans.

80

WAMBST Irène le 5 février
FROELICH Hedwig le 19 mai
BERNHARD Albert le 29 mai
BAUER Jean le 23 octobre
WAMBST Léopold le 17 novembre
BREINER Paulette le 22 décembre

85

HAUSBERGER Thérèse
le 12 juin

90

SCHILD Xavier
le 10 mars

95

NEUSCH Marguerite le 11 mai
MULLER Jean le 14 août